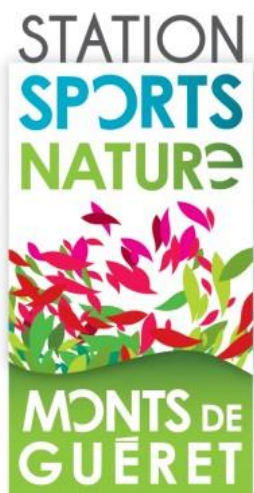


Inauguration de l'Espace Trail des Monts de Guéret



Vendredi 1^{er} Février 2019
à 17h00

La Station Sports Nature des Monts de Guéret



Compétente en matière de développement des sports de nature, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est consciente des enjeux que représentent les activités de pleine nature à la fois pour l'économie locale (tourisme et loisirs), l'attractivité et l'image du territoire, la qualité et la préservation de son identité.

Les objectifs du Grand Guéret, via la Station Sports Nature, sont de :

- Valoriser et préserver un territoire nature,
- Développer le tourisme et l'économie locale,
- Coordonner et organiser les sports de nature,
- Accroître la notoriété du Grand Guéret.

La mise en œuvre de cette compétence se traduit par :

- L'aménagement et le développement des sports de nature autour de 4 spots majeurs du territoire :
 - Anzême / Jouillat,
 - Glénic,
 - Chabrières,
 - Maupuy / Courtille.
- L'aménagement, la gestion et l'entretien des itinéraires et sites de pratique,
- La labellisation des activités (rando, VTT, trail...),
- Le développement de nouveaux produits sportifs et touristiques.

Pour développer l'activité économique liée au tourisme et aux loisirs, le Grand Guéret profite d'un territoire aux multiples atouts, propice à la découverte du sport : les Monts de Guéret.

Les Monts de Guéret s'insèrent dans un environnement protégé, mais très facile d'accès. Avec une altitude maximale de 686 m au cœur d'un massif forestier de 2 000 hectares, ils constituent les premiers reliefs depuis l'Ouest de la France pour les pratiques de pleine nature.

Dotés d'espaces naturels remarquables, de superbes panoramas, de 150 km de ruisseaux et rivières et de 41 hectares de plans d'eau, les Monts de Guéret offrent un terrain de jeu autour d'activités terrestres, nautiques et aériennes !

La Station Sports Nature des Monts de Guéret a été créée en 2013 et propose désormais des espaces d'activités à découvrir toute l'année :

- Des activités estivales encadrées ouvertes à tous (dès 7 ans),
- La location de matériel pour la pratique autonome (VTT, VAE, Canoë, Matériel de Swin Golf...),
- Des activités pédagogiques encadrées par des éducateurs diplômés ouvertes toute l'année,
- Des week-ends et séjours sports nature (VTT, trail, Aventure, Descente VTT...),
- Des animations loisirs et découverte de l'environnement (astronomie, faune, flore, patrimoine...).

L'Espace Trail des Monts de Guéret

Les Monts de Guéret sont une terre de trail où les adeptes de sentiers forts en dénivelés peuvent enjamber gorges, monts et vallées, sauter de sentiers en chemins, de pierres en racines et parcourir de magnifiques paysages et reliefs verdoyants des massifs du Maupuy, de Chabrières et du Gaudy...

L'équipe de la Station Sports Nature des Monts de Guéret a concocté 10 nouveaux circuits dédiés à la pratique du Trail.

Qu'est-ce que le Trail ?

Le trail est un sport qui se pratique sur des terrains accidentés. Il s'agit d'une course à pied pratiquée sur des terrains de type chemins de campagne, forestiers ou campagnards, contrairement à la course à pied classique qui se pratique sur terrain plat. Les 3 massifs présents sur les Monts de Guéret : le Maupuy, le massif Chabrières et le Puy de Gaudy proposent suffisamment de dénivelé pour permettre la pratique du trail.



L'Espace Trail des Monts de Guéret

Aujourd'hui, avec ces circuits balisés (de 6,2 km et 110 m de D+ à 66,2 km et 2120m de D+), chaque coureur, qu'il soit débutant ou expert, repère dans les Monts de Guéret un terrain de jeu à la hauteur de ses envies et de ses capacités. Seul ou entre amis, il trouve l'inspiration pour des séjours actifs de préparation de saison ou en vue du fameux « Trail du Loup Blanc » qui se déroule au mois de décembre.

Pour les amoureux des sorties nocturnes, 3 circuits sont balisés à l'aide de flèches rétro-réfléchissantes. Avec une bonne frontale, l'entraînement peut continuer même en hiver !

Pour pouvoir profiter de l'Espace trail des Monts de Guéret, les amateurs de trail disposent de 3 portes d'entrée permettant de rejoindre les différents circuits : le refuge du Maupuy, le parking Pierre La Grosle et celui du Parc Animalier des Monts de Guéret « Les Loups de Chabrières ». Une liaison depuis l'aire de loisirs de Courtille vous mène également jusqu'au départ du Maupuy.

Pour les entrainements spécifiques, ils disposent du parcours de fractionné de l'étang de Courtille, d'un parcours de Fartlek et d'une montée sèche de 1,6 km.

Conseils aux pratiquants du trail

- Portez des chaussures spécifiques de trail.
- Emportez avec vous une réserve d'eau et une réserve alimentaire. Mettez le tout dans un camelback pour plus de confort en course.
- Préparez votre circuit à l'avance et informez l'un de vos proches du parcours choisi.
- Si vous souhaitez faire une sortie nocturne, équipez-vous d'une bonne frontale.
- Surtout, ne vous surestimez pas !

Chaque parcours est reconnaissable selon sa couleur de niveau. Comme au ski ou au VTT, les parcours vont du niveau facile (vert) au niveau expert (noir) :

- Vert : facile
- Bleu : moyen
- Rouge : difficile
- Noir : expert



L'Espace Trail des Monts de Guéret comprend 10 circuits, 3 ateliers et 3 défis.

Les parcours :

- Parcours 1 : **La Vergnolle** → 6,2 km et 110 m de D+,
- Parcours 2 : **La Petite Carrière** → 10,9 km et 250 m de D+,
- Parcours 3 : **La Grande Carrière** → 13,7 km et 470m de D+,
- Parcours 4 : **Puy de Chiroux** → 7,8 km et 190 m de D+,
- Parcours 5 : **Les Rochers de Chabrières** → 20,4 km et 700 m de D+,
- Parcours 6 : **Le Puy de Gaudy** → 10,1 km et 410 m de D+,
- Parcours 7 : **Les Bois de Sainte-Feyre** → 17,4 km et 530 de D+,
- Parcours 8 : **Par Monts et Vallons** → 27 km et 920 m de D+,
- Parcours 9 : **Des Carrières au Parc Animalier** → 44,4 km et 1400 m de D+,
- Parcours 10 : **Grand Trail des Monts de Guéret** → 66,2 km et 2120 m de D+.

Les ateliers :

- **La Montée sèche** → 1,6 km et 180 m de D+,
- **Le Circuit Farleck** → 1,9 km et 60 m de D+,
- **La boucle fractionnée** → 2,9 km et 10 m de D+.

Les défis :

- **La montée du Puy de Gaudy** → 1,6 km et 180 m de D+,
- **Le tour du Puy de Chiroux** → 7,8 km et 190 m de D+,
- **Le Maupuy** → 1,9 km et 60 m de D+.

Grâce à l'application **Sports Nature des Monts de Guéret**, les pratiquants peuvent se chronométrer lors des défis et ainsi se mesurer aux autres coureurs.

Les circuits sont téléchargeables gratuitement sur le site www.espacetrail.fr/fr/montsdegueret et via l'application Sports Nature des Monts de Guéret sur IOS et sur Android.

Les financements :

Le coût de l'Espace Trail des Monts de Guéret - hors application - est de **13 720 € TTC**, réparti de la manière suivante :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour 45 % ;
- L'Etat (FNADT) pour 40 % ;
- Le Département de la Creuse pour 15 %.

La conception et la création du site internet et de l'application dédiés ont été réalisées par la société **Trace de Trail**.

Les balises et les panneaux de départ ont été réalisés par la société **Pic Bois**.

Les tracés et le balisage sur site ont été réalisés par le **Service Sports Nature de l'Agglomération**, permettant ainsi de réaliser des économies importantes sur ce projet.

Challenge des Monts de Guéret 2018

Depuis 2012, les amateurs de course à pied et de trail sont invités à relever le défi sur les chemins de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

6 courses font partie du challenge.

Les courses partenaires en 2018 :

- Le **Trail du Gaudy** à Sainte-Feyre : courses nature de 10 et 15 km (11 mars 2018).
- Les **10 km des Monts de Guéret** à Guéret : course sur route de 10 km (25 mars 2018).
- Le **Passage du Viaduc** à Glénic : course nature de 15 km (1^{er} avril 2018).
- Les **Foulées Orange** à Saint-Christophe : courses nature de 8 et 14 km (21 avril 2018).
- Les **Foulées Bussiéroises** à Bussière-Dunoise : course de 10 km (1^{er} novembre 2018).
- Le **Trail du Loup Blanc** à Guéret : trails de 15, 30 et 55 km (8 et 9 décembre 2018).

Comment ça marche ?

Un système de point est attribué à chaque participant de la façon suivante :

- 1 point pour le dernier arrivé,
- 2 points pour l'avant-dernier,
- 3 points pour l'avant-avant-dernier,
- Etc.

Le vainqueur gagne autant de points que de participants à la course.

Il faut avoir participé à 3 courses au minimum pour pouvoir prétendre au classement.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret profite de l'inauguration de l'Espace Trail des Monts de Guéret pour récompenser les gagnants de l'édition 2018. Bravo à tous les coureurs qui ont arpenté les routes et chemins du Grand Guéret !

Classement 2018

Hommes :

- 1^{er} : JEANJON Christophe
- 2^e : TERRET Stéphane
- 3^e : PENARD Sébastien

Femmes :

- 1^{ère} : GUILLOT Elise
- 2^e : CHEVALIERAS Clarisse
- 3^e : VERGOZ Anne-Catherine

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
9 avenue Charles de Gaulle
BP302
23006 Guéret Cedex
Tél. 05.55.41.04.48 – Fax 05.55.41.13.01
direction.generale@agglo-grandgueret.fr
www.agglo-grandgueret.fr

CONTACTS PRESSE :

Stéphane FABRE – Responsable Sports de Nature – stephane.fabre@agglo-grandgueret.fr – Tel : 05.55.41.04.48

Agathe QUELET – Chargée de mission Relations presse et événementiel – agathe.quelet@agglo-grandgueret.fr
– Tel : 05.55.41.04.08